

Annexe à l'arrêté ministériel de 29 août 2018 modifiant l'arrêté ministériel du 24 juillet 2018 portant des mesures d'urgence concernant la lutte contre la maladie de Newcastle

Annexe 2 à l'arrêté ministériel du 24 juillet 2018 portant des mesures d'urgence concernant la lutte contre la maladie de Newcastle

Déclaration de la vaccination de pigeons/volailles de hobby/oiseaux* contre la maladie de Newcastle

Je soussigné (nom et prénom)
 domicilié à (adresse, code postal, commune)
 déclare être propriétaire/détenteur de (nombre)
 pigeons/volailles de hobby/oiseaux, détenus à (adresse, code postal et commune)
 En outre, je déclare avoir présente, en vue de la vaccination, les pigeons/volailles de hobby/oiseaux* avec
 les numéros de bague suivants, le..... (date)
 au médecin vétérinaire agréé (nom et prénom)
 domicilié à (adresse) :

1	16	31	46
2	17	32	47
3	18	33	48
4	19	34	49
5	20	35	50
6	21	36	51
7	22	37	52
6	23	38	53
9	24	39	54
10	25	40	55
11	26	41	56
12	27	42	57
13	28	43	58
14	29	44	59
15	30	45	60

Date et signature du propriétaire/détenteur

Je soussigné (nom et prénom)
 domicilié (adresse, code postal et commune)
 médecin vétérinaire agréé, déclare avoir vacciné les (nombre)
 pigeon&volailles de hobby/oiseaux* susvisés
 contre la maladie de Newcastle (Paramyxovirose)
 le (date ou dates),
 au moyen du vaccin (nom),
 titulaire de l'autorisation de mise sur le marché
 n° du lot conformément à la notice du vaccin concerné.

Certificat n° : - (rôle linguistique, numéro à l'Ordre et numéro de série)

Date, signature et cachet du vétérinaire

.....

*Supprimer celui qui ne s'applique pas